

EBookZ ?

Zoom BD

Étude sur l'offre numérique illégale des livres français sur Internet en 2009

Mathias Daval (Edysseus Consulting) pour le MOTif | Octobre 2009

Étude complète téléchargeable en ligne : www.lemotif.fr

Objectifs et méthodologie

« EbookZ ? » (selon l'usage de « ebook » en matière de piratage, ou encore « *bookwarez* ») est la première étude en France à analyser spécifiquement l'offre illégale (et non le téléchargement) des livres francophones sous droits disponibles sur Internet sous formes de fichiers. Le sujet de l'étude n'est pas restreint aux seuls titres piratés depuis leur fichier légal, mais concerne l'ensemble des textes piratés, dont l'essentiel provient de livres papier scannés et diffusés en ligne.

De manière à évaluer l'offre « pirate », nous avons exploré les principaux circuits de diffusion (ed2K, le téléchargement direct, BitTorrent, les newsgroups ou groupes de discussion, l'Internet Relay Chat et le HTTP). Nous l'estimons, à l'été 2009, de 4 000 à 6 000 titres différents, dont **3 000 à 4 500 bandes dessinées**. Ce total représente **moins de 1 % des titres disponibles légalement** au format papier, ce qui est encore très faible. À partir de ces observations, nous avons établi trois ensembles : livrels, BD et livres audio, en privilégiant les fichiers les plus facilement disponibles. Ce sont ces ensembles que nous avons analysés ; nous livrons ici les principaux résultats concernant les BD.

L'étude « EbookZ ? » montre donc que la bande dessinée est une des catégories de livres les plus représentées en offre numérique illégale.

Ce piratage est, plus encore que pour les autres catégories, réalisé par des équipes (ou « *teams* ») organisées. C'est le cas notamment dans le domaine du *scantrad** ou *scanslation*, c'est-à-dire la traduction et la diffusion illégale de mangas sur le web.

Des principes parfois stricts accompagnent ces pratiques, puisque beaucoup de sites de *scantrad** placent une certaine limite au téléchargement illégal et ne s'autorisent à diffuser que des ouvrages non disponibles en France. Cette « déontologie » fait qu'ils ont été longtemps tolérés par les éditeurs¹. De nombreux fans estiment que leurs traductions sont souvent meilleures que les traductions officielles, mais les avis restent très partagés selon les éditeurs et les publications.

Principaux résultats

Qualité

Pour juger de la qualité d'un fichier, une dizaine de caractéristiques ont donné lieu à une évaluation globale. Les caractères du texte sont-ils flous ? Le texte est-il imprimable ? Respecte-t-il la mise en page originale ? Les dessins ont-ils beaucoup perdu à la compression ? Y a-t-il des pages ou des

¹ Ce n'est pas une règle générale et, devant l'amplification du phénomène, certains éditeurs ont signé une déclaration commune et entrepris des actions contre les plus gros sites de partage, cf. *Livres-Hebdo* du 10/04/2009 : « Une épidémie de *scantrad* ».

fragments de page manquants ? Les pages sont-elles alignées correctement ? Le fichier est-il bien compressé ? L'évaluation va de 1 (fichier le plus bas de gamme, en général un simple texte au format brut, sans mise en page, difficilement lisible ou incomplet) à 5 (BD scannée et transformée au format PDF d'excellente qualité, se rapprochant au maximum de l'original et offrant un confort de lecture optimal).

	1	2	3	4	5	Moyenne
BD	1,7 %	0,5 %	4,8 %	50 %	43 %	4,3

Formats des fichiers

	PDF image	IMG
BD	36,1 %	62,9 %

Taille des fichiers

	< 1 Mo	1 à 4 Mo	5 à 9 Mo	10 à 49 Mo	50 Mo à 249 Mo	> 250 Mo	Moyenne
BD	4,4 %	0,4 %	2,4 %	55,6 %	30,8 %	6,4 %	79,3 Mo

Répartition des *releasers*

Dans le cadre de l'étude, on appelle « *releaser** » l'utilisateur qui crée et diffuse pour la première fois un fichier numérique illégal (et « *uploader* » celui qui le diffuse par la suite).

	Rang 1	Rang 2	Rang 3	Rang 4	Rang 5
Releaser	9,5 %	4,3 %	0,8 %	0,3 %	0,2 %

Ce tableau signifie que le *releaser** dont proviennent 9,5 % de l'ensemble des fichiers disponibles est de fait classé en rang 1 ; le deuxième plus important en fournit 4,3 %, etc. Cela permet d'évaluer la part des équipes et des gros utilisateurs dans le piratage des livres (livres et BD confondus, **deux *releasers** concentrent ainsi près de 14 % des créations de fichiers illégaux**).

Top 12 des éditeurs ayant le plus de titres piratés

1	Delcourt
2	Dargaud
3	Dupuis
4	Glénat
5	Soleil Productions
6	Vents d'Ouest
7	Fluide Glacial
8	Casterman
9	Albin Michel
10	Cap
11	International Press Magazine
12	Les Humanoïdes Associés

Le classement contient deux éditeurs marginaux (Cap et International Press Magazine), dont les publications reflètent la surreprésentation des bandes dessinées pour adultes (pornographiques). Il est à comparer avec les parts de marché des éditeurs :

1	Soleil Productions	4,8 %
2	Delcourt	4,6 %
3	Dupuis	4 %
4	Casterman	3 %
5	Glénat	2,9 %
6	Dargaud	2,4 %
7	Le Lombard	1,9 %
8	Les Humanoïdes Associés	1,5 %
9	Bamboo	1,3 %
10	Vents d'Ouest	1,2 %
11	Futuropolis	1,1 %
12	Fluide Glacial	1 %

Parts de marché en nombre de titres édités en 2008, hors éditeurs de mangas. Source : Livres-Hebdo/ACBD².

A cette liste il convient d'ajouter une analyse spécifique du marché du **manga** (*scantrad**), qui fut l'un des premiers à subir le piratage dès le milieu des années 1990. L'ampleur du phénomène est d'autant plus importante qu'il est corrélé au succès du genre : en 2008, le manga représentait 40,5 % des nouveautés en bandes dessinées en France³. Il est toutefois difficile d'obtenir des chiffres réalistes car beaucoup d'ouvrages sont consultés directement sur le web et non téléchargés. A titre d'exemple, le classement d'un des principaux sites concernés est le suivant :

- 1) *Bleach*, avec 335 000 visites
- 2) *Naruto*, 294 000 visites
- 3) *One Piece*, 268 000 visites.

Ces chiffres s'entendent tous albums confondus, les trois titres cités étant des séries.

Année de publication

Un même ouvrage, piraté dans une réédition des années 1990, peut avoir été originellement publié chez un autre éditeur des années plus tôt. Les chiffres qui suivent ont donc une valeur indicative. Ils tiennent compte, dans la mesure du possible, de la première date de publication et non pas des rééditions ultérieures.

	1900- 1950	1951- 1970	1971- 1990	1991- 2000	2001- 2005	2006- 2007	2008- 2009
BD	0 %	0,2 %	4,1 %	32,8 %	29,8 %	17,4 %	15,7 %

Plus de **2 BD piratées sur 3 datent de moins de 10 ans**. 33,1 % des BD ont été publiées il y a moins de 4 ans. Le piratage ne touche donc pas seulement un fonds de catalogue épuisé, il concerne les productions récentes.

Toutefois on constate que ces productions récentes concernent pour plus de la moitié une période allant de 1991 à 2005 : le partage se fait moins sur les nouveautés (contrairement aux films et à la musique) que sur des titres assez établis, très diffusés. En matière de livres pirates, les internautes semblent chercher davantage l'ouvrage de valeur sûre ou répondant à un besoin (ou une curiosité) immédiat, que la nouveauté à proprement parler.

Origine des ouvrages

Rappelons que nous n'étudions que les œuvres éditées par des éditeurs français, en français (traduites ou non), et que nous excluons les traductions d'œuvres françaises en langue étrangère.

² http://www.acbd.fr/images/stories/acbd_bilan_2008.pdf

³ Source : ACBD © Gilles Ratier, secrétaire général de l'ACBD.

	France	Etranger (traductions)
BD	90,4 %	9,6 %

Prix moyen

Le prix de l'offre légale de livres, papier comme numérique, est une question cruciale pour comprendre le piratage. Le tableau ci-dessous indique le prix en offre légale papier des ouvrages piratés.

	< 5 €	5 à 10 €	11 à 20 €	21 à 30€	> 30 €	Moyenne
BD	2,6 %	34,2 %	57,9 %	3,4 %	1,9 %	12,4 €

Disponibilité des ouvrages

Il est intéressant de souligner que **31,4 % des BD piratées ne sont pas disponibles à la vente.**

Ce chiffre reflète l'une des motivations des téléchargeurs : avoir accès à des ouvrages épuisés ou non disponibles. Ils soulignent l'importance pour les éditeurs de développer une offre légale la plus exhaustive possible. Cependant, puisque la très grande majorité des titres sont disponibles à la vente, d'autres critères de motivations sont ici à l'œuvre : le prix, soit, mais surtout l'accès à un contenu sous sa forme numérique.

Classements

Après examen de la convergence des tops 50 (2008) de *Livres-Hebdo* et de l'offre disponible au téléchargement illégal de nos modèles, voici ce qu'il apparaît pour le top 50 de la BD :

BD	
Titres en téléchargement illégal	11 titres en commun (22 %)
Exemplaires vendus (1 ^{er} et dernier du top 50)	495 400 45 200

Offre numérique légale

En comparant l'offre illégale avec les catalogues des principaux vendeurs de livrels en France⁴, **il en résulte que 98,8 % des BD piratées ne disposent pas d'une offre numérique légale.**

Petit lexique (mots appelés par astérisque)

Release : diffusion sur les réseaux d'un fichier numérique, en général illégal. On parle de « *release group* » à propos de l'équipe qui effectue cette diffusion.

Scantrad (scanlation) : manga numérisé, traduit (généralement depuis l'anglais ou le japonais), et diffusé illégalement et la plupart du temps gratuitement sur Internet. Il s'agit en général de mangas non disponibles à la vente en France.

⁴ Offre disponible au moment de l'étude, à l'été 2009.